

CONSEIL DES SENIORS Séance du 18 septembre 2017

Présents : Monsieur DESJEUX P. Président du Conseil des Séniors, Madame STEPHAN S. Adjointe au Maire déléguée aux affaires sociales, Vice-Présidente du Conseil des Séniors, Mesdames MONEYRON S. (Amicale des Myosotis), SCHNEIDER P. (Amicale des Myosotis), CRESTE C., ZOULALIAN A., MARTIN POISSON C., BIBUS-BERESSI N., et Messieurs HOPWOOD L., VARO S.

Absents excusés : Monsieur BLANC E. Maire de Divonne-les-Bains, Président d'Honneur du Conseil des Séniors, Messieurs ANDREOTTI P., DESPATURE J., GRATTEPANCHE G., Mesdames MAS J., REY M. (association D.H.D.), STEWART B., Monsieur HACOT E. (Directeur Général des Services – Mairie de Divonne-les-Bains).

Invités : Monsieur SCATTOLIN V. Adjoint au Maire en charge de l'urbanisme, Madame PORTHEAULT R. (responsable service des affaires sociales – Mairie de Divonne-les-Bains)

Ordre du jour

* * * * *

- 1) Approbation du compte rendu du 22 juin 2017,
- 2) Présentation du quartier de la gare,
- 3) Avancées des différentes commissions,
- 4) Questions diverses.

* * * * *

1 Approbation du compte rendu du 22.06.2017

Aucune remarque n'est apportée ; le compte rendu est approuvé à l'unanimité des membres.

2 Présentation du quartier de la Gare – Vincent SCATTOLIN

Tout l'historique et les réflexions autour du projet sont disponibles sur :
http://www.divonnelesbains.fr/amenagement_du_quartier_de_la_gare.html

Les points forts à retenir :

- Environ 400 m² de bâtiment Police Municipale ;
- 1 crèche privée ;
- 1 cinéma de 6 salles d'une capacité de 1000 fauteuils, géré par CAP CINEMA ayant l'avantage de proposer des festivals culturels y compris jazz ;
- 1 esplanade commerciale (9 400 m² de commerces) dont Migros moyenne surface de 1 600m² générant un attrait de clientèle pour les commerces limitrophes et la Brasserie Bocuse ; le souhait de la commune est d'accueillir une surface produits bio, surgelés, sports, et mode. De nombreuses enseignes ont déposé une demande à ce jour ; à la commune de faire le choix en fonction des attentes des divonnais. Urbanera l'aménageur restera propriétaire des surfaces pour garantir, dans le temps, la cohérence des commerces avec les souhaits de la commune ;
- 1 parking public payant de 500 places souterrain ;
- environ 800 places de stationnements pour les habitations ;
- 380 logements dont 30% de logements sociaux et de l'accession maîtrisée, pour répondre aux besoins des « travailleurs en € » que le marché immobilier impose de s'éloigner de la commune faute de prix adaptés ;
- 1 résidence privée séniors de près de 100 logements ;
- 1 parc public d'environ 20 000 m² conservant les essences remarquables actuelles, un jardin d'eau concourant à la gestion des eaux pluviales sur le site ;

- plan de circulation privilégiant une promenade piétonne et des modes de circulation alternatifs ;
- un volet environnemental fort et des labels tels que Ecoquartier, Minergie, des réflexions autour de la réutilisation de la chaleur produite par exemple, celle du cinéma pourraient être redistribuée aux logements ;
- un volet nature en ville préservant les espèces (étude 4 saisons en cours recensant les éventuelles espèces à protéger ou maintenir par des aménagements spécifiques, label biodiversity) ;
- un calendrier :
 - maison des projets (travaux à venir à l'automne)
 - modification du PLU à valider fin septembre en conseil communautaire
 - à partir de 2018, permis de construire et d'aménager :
 - 2019 cinéma et esplanade commerciale
 - 2020 démarrage de la 2^{ème} phase et aménagement des parcs
 - 2021 dernier ilot (résidence séniors par exemple)
 - 2022 quartier livré et animé

Pendant les travaux, une animation culturelle de chantier avec les habitants, les scolaires, les associations ...

Questions d'ordre général adressées à Monsieur SCATTOLIN

Parking Vigny : Le 4^{ème} niveau est d'ores et déjà sec et ouvert. Encore quelques signalétiques de sortie et de repérage sont à apposer.

Maisons abandonnées en centre-ville : Les maisons sont protégées dans le PLU et les négociations ont été menées. Pas d'arrêt de péril possible puisque aucun impact sur le domaine public.

A quand un laboratoire médical d'analyses ? : La maison médicale de 1 200m² est un enjeu fort pour favoriser l'attractivité des médecins sur la commune, mais qui se heurte au prix de l'immobilier local (pour leur résidence privée) et du cher coût de la vie. La venue des médecins impose des services annexes (places en crèche, accès au logement ...) à propose en complément d'un cabinet médical à moindre coût.

La CCPG a signé un contrat local de santé qui est une action pour lutter contre le risque de désertification médicale ; un des volets est la communication en direction des lieux d'études pour « vendre » les atouts du territoire.

A ce jour pas de demande de la part de laboratoire pour s'installer sur la commune ; et pas non plus de médecin leader pour l'ouverture de la future MSP.

Un cabinet d'ophtalmologie s'ouvrira début d'année Grande Rue.

A propos de l'embouteillage de l'eau : le site est en cours d'étude 4 saisons

3 Avancées des travaux des commissions

Commission « LIEN SOCIAL » : M. REY (réfèrent)

Membres : C. MARTIN POISSON, P. SCHNEIDER, A. ZOULALIAN

a – Rencontre avec les jeunes : pas d'avancée particulière quant au projet photos CMJ/Conseil des séniors

b – Conférence séniors : La conférence « les célébrités à Divonne-les-Bains », se tiendra le 10 octobre à 15h au local des Myosotis, à l'initiative du conseil des séniors, organisée par DHD, qui adressera la facture de 100 € au service des affaires sociales.

Concernant la **collation**, le service des affaires sociales se propose également de la prendre financièrement en charge.

Concernant la **communication**, le service des affaires sociales attend l'affiche à recevoir par email et fera le relais par emailing de sa base de données, ainsi qu'au service communication interne de la mairie (panneaux lumineux et agenda du site internet) ; les

relations presse et affichages dans les lieux communs seront du ressort de l'organisateur. Il n'y pas de panneaux d'affichage libre dans la ville.μ

Concernant le **matériel**, le service des affaires sociales propose de demander la mise à disposition d'un PC et vidéoprojecteur ;

Un point d'organisation pourra être fait avec M. REY concernant l'avancement de l'évènement.

c – Isolement des personnes âgées : 3 réunions se sont tenues à ce jour. A ce stade, elles relèvent de l'échange d'expériences plus que d'une construction commune. Le conseil restera informé des avancées.

Commission « LOISIRS » : P. DESJEUX (référent)

Membres : C. CRESTE, B. STEWART, S. VARO, N. BIBUS-BERESSI

a – les sentiers : pas d'avancée sur cette thématique abordée

b – Centre nautique : C. CRESTE a remarqué l'absence de possibilité de s'accrocher au bord du bassin quand on est dans l'eau ; un système de barre pourrait être pensé.

De même les échelles pour accéder aux bassins, ont des marches espacées requérant une certaine souplesse.

Il est rappelé le souhait des séniors de maintenir le bassin de 50 m et, à l'avenir, de faire réparer plus vite la chaise permettant de descendre dans le bassin

Commission « CIRCULATION/MOBILIER URBAIN » : P. ANDREOTTI (référent)

Membres : L. HOPWOOD, G. GRATTEPANCHE, S. MONEYRON, J. MAS, J. DESPATURE

Se référer à l'écrit de Monsieur VARO S.

Demande particulière :

1/ entretien du passage entre l'avenue Marcel Anthonioz et l'avenue des Alpes (Allée de la piscine ?)

- remblayage du chemin pour éviter les flaques d'eau en cas de pluie
- enlever les mauvaises herbes
- demander aux propriétaires de tailler les haies
- ré installer des poubelles à l'arrêt de bus

2/Travaux sur façade de l'église : M. Andreotti et M. Desjeux vont rencontrer M. le Maire le mercredi 4 octobre pour aborder ce sujet

3/ créer 2 places pour les personnes en situation de handicap derrière l'église

4/ quel aménagement possible de la source d'Arbère pour ceux y puisant leur eau ?

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est close à 16h30

La prochaine réunion du Conseil des Séniors est arrêtée au **lundi 8 janvier 2018 à 14h30**

Monsieur DESJEUX P.
Président du Conseil des Séniors

Madame STEPHAN S.
Vice-Présidente du Conseil des Séniors